

REUNION DES FAMILLES
Du 27 Novembre 2023

Etaient présents :

- M. MERGNAC Thierry, Directeur,
- Mme GARAND Florence, Attachée de Direction,
- Mme BRUNEAU Laurence, Cadre de Santé,
- Mme VERRINE Patricia, Présidente du C.V.S et Représentante des familles,
- Mme PATRIN Emilie, Adjointe administrative,
- Mme LABBE Romane, Psychologue,
- Mme JEANNE Kristina, Diététicienne,
- Les Familles,
- Les Résidents.

Excusés :

- Mme VIGNEAU Nathalie, Présidente du Conseil d'Administration,
- Mme MONNET Sophie, Représentante du personnel,

Monsieur MERGNAC et Madame GARAND accueillent les familles et les résidents et les remercient de leur présence.

Monsieur MERGNAC présente aux familles Madame VERRINE, La Présidente du C.V.S et Représentante des familles Titulaire ainsi que Monsieur BENOIST, Vice président et Représentant des familles suppléant.

Point Diététique / Alimentation

Madame Kristina JEANNE, Diététicienne présente le retour réalisé sur la semaine de la Dénutrition :

Pour rappel, la dénutrition se traduit par un déficit en apport alimentaire, une perte de poids.
La dénutrition est une « maladie » silencieuse.

Madame Kristina JEANNE rappelle que c'est une de ces principales missions.

Des actions sont menées tous les ans au sein de l'EHPAD (par exemple, l'année dernière avec le vélo smoothie)

Cette année, l'action a été portée sur un bar à CNO (Complément Nutritionnel Oral) ;

L'EHPAD a pu ainsi accueillir les collégiens de l'Ile-Bouchard. Ils ont notamment testés un simulateur de vieillissement pour se mettre « à la place » d'une personne âgée et également réaliser un atelier culinaire (madeleines), ils ont partagé un goûter enrichi avec des recettes réalisées avec résidents (ex : biscuits cuillères faits avec des CNO).

Madame Kristina JEANNE rappelle que cette pathologie est importante chez la personne âgée et que tout au long de l'année, des actions sont mises en place.

Monsieur BENOIST, représentant des familles, indique que la mise en place qui a été faite avec les plateaux enrichis est très apprécié notamment de sa maman.

Enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction auprès des familles a été envoyée le 19 Octobre dernier ; A ce jour, seulement 30 réponses sont revenues.

Madame Florence GARAND, Attachée de Direction, informe que l'EHPAD a obtenu la note globale de 3.83 / 5.

Des points d'amélioration seront à travailler

Quelques exemples de réponses :

- Est ce que le cadre de salle à manger est agréable ? oui à environ 86 %
Une amélioration pourrait être apportée notamment au niveau du manque de couleur
- Pour l'aide aux repas : 23 % très satisfait ; 5 % non satisfait avec notamment une remarque sur le manque d'aide lors de la prise des repas.
- Pour les soins : 80 % sont satisfaits de la prise en soins de leur proche. Les points à travailler sont notamment de mieux communiquer sur les soins portés à leurs proches.
- Pour le soutien psychologique : 43 % satisfait
- Pour l'accompagnement au quotidien : 86.7 % satisfait et 3 % pas satisfait représenté par 1 réponse)
- Pour l'entretien du linge : globalement 80 % satisfait ; sauf le repassage
- Animation 80 % satisfait et 5 % pas satisfait
-

Les points faibles sont les papiers peints abîmés dans les chambres, l'aide au repas,

Les points forts

Globalement, les points forts sont l'ambiance familiale de l'EHPAD, les espaces communs qui sont agréables, la disponibilité du personnel,.....

Projets de travaux

Concernant les chambres, le projet de rénovation notamment des chambres qui a été présenté aux financeurs (CD 37, ARS et le propriétaire VTH) a été jugé trop onéreux.

Ce projet sera revu en se concentrant sur les chambres et les locaux logistiques uniquement.

Ce matin, l'EHPAD a reçu Madame COLBOC, Députée pour une visite de l'établissement, ce qui a permis en même temps de la sensibiliser aux besoins de l'EHPAD. Elle a indiqué prendre contact avec le propriétaire de l'EHPAD (V.T.H) et qu'elle pourra accompagner l'EHPAD dans l'obtention de financements. Elle va porter la voix de l'EHPAD.

Point Finances

Madame GARAND informe que 85 % des EHPAD publics français sont en déficit notamment en cause : l'inflation importante et les revalorisations salariales non compensées.

La Présidente du Conseil d'Administration a été alertée sur la situation financière de l'EHPAD ; celle-ci a écrit un courrier aux sénateurs, l'ARS, le CD 37, le Préfet, le Sous-Préfet et Madame la Ministre des Solidarités afin de leur faire part des inquiétudes à ce titre.

Animation

Madame Marie TARTIVEAU, Animatrice, prend la parole et explique les actions à venir :

- Des rencontres seront organisées avec le Centre de loisirs ainsi que la crèche,
- Création d'un calendrier de l'avent,
- Le repas des familles du 14 Décembre avec notamment la réalisation de décoration par les résidents,
- Une « surprise » pour les résidents sera faite le 21 Décembre,
- Un spectacle pour les résidents et les enfants du personnel aura lieu le 20 Décembre,
- Un marché de Noël organisé par la Mairie : un stand sera tenu par l'animatrice et des résidents le 10 Décembre,
- Un loto de Noël,
- La venue du père Noël le 25 Décembre.

Madame GARAND rappelle que les familles sont les bienvenus aux animations.

Questions / Divers

- Les déchets de la cuisine : un composteur a été mis en place, et pour les épluchures de légumes celle-ci sont données aux poules.
- Montée des eaux : en cas de montée de la Vienne, un plan d'évacuation est décidé par la Préfecture et mis en place. Un plan de gestion du risque existe.
- Incendie : tous les agents de l'EHPAD sont formés, c'est une obligation réglementaire ; des visites réglementaires sont également faites par une entreprise extérieure.
- Concernant le C.V.S (Conseil de Vie Sociale), Madame VERRINE, représentante des familles, demande si cette instance ne pourrait pas être « ouverte » aux familles notamment pour leur présenter les projets, ... : Madame GARAND précise que le C.V.S est une instance institutionnelle avec des membres définis (des élections ont eu lieu).
Cependant, Madame GARAND indique qu'il pourrait être possible de présenter les différents projets lors des réunions des familles.
- Une famille demande un point régulier sur l'état de santé de leur parent peut être fait : Madame BRUNEAU indique que oui en prenant rendez-vous et il y a la possibilité également de rencontrer la Psychologue, Madame LABBE.
- Repas en salle à manger : une famille demande pour le placement à table. Madame BRUNEAU indique qu'il ne faut pas hésiter à venir la voir, les plans de table sont revus régulièrement.
- Liberté d'aller et venir : Madame BRUNEAU fait un point sur la liberté d'aller et venir ; Depuis 2016, un code a été mis en place à la sortie de l'EHPAD.
D'un point de vue réglementaire, l'EHPAD n'a pas le droit de fermer les portes. En effet, la fermeture des portes est une contention qui doit se faire sur prescription.
Un groupe de travail pluridisciplinaire a été créé afin de réfléchir à un nouveau mode de « fonctionnement ».
L'entrée ne sera plus sécurisée par code afin de permettre à chacun d'aller et venir comme bon lui semble.

Prochaine réunion en 2024.

Remerciements aux participants.

Le Directeur,



T. MERGNAC
